



L'ÉCHO DU RELAIS N° 10

Le journal des assistants maternels d'Ingré



Dans ce numéro :

Vos démarches en ligne	2-3
La langue des signes bébé	4-5
La vie du RAM « Les Lapinoux »	6-7





VOS DÉMARCHES EN LIGNE



Ram45.fr

Le site www.ram45.fr s'adresse aux professionnels et aux parents-employeurs. Il permet à chaque partie de trouver des informations la concernant. De même il y a les dates des manifestations sur le territoire du Loiret, de la documentation, les coordonnées des RAM environnants.

Pour les parents : dans l'onglet parent-employeur, ils trouveront un modèle de contrat de travail (à fournir en deux exemplaires au moment de la signature), des fiches pratiques et des liens concernant leur rôle de parents-employeurs.

Pour les assistants maternels et les gardes à domicile : dans l'onglet documentation / professionnels, ils trouveront des informations concernant leur métier.

Autour de l'enfant : Ce site offre une base importante de documentation pédagogique et éducative se présentant sous forme de fiches ou de bibliographie.

Toutes les rubriques : documentation, bibliographie et espace media sont une source d'information que vous pouvez utiliser à votre guise.



www.ram45.fr



Mon-enfant.fr

Le site www.mon-enfant.fr a été créé par la CNAF (caisse nationale des allocations familiales). Il répertorie les différents modes de garde existant sur le territoire (crèches, accueil familial, assistants maternels, multi accueil), pour faciliter la recherche des parents. En tant qu'assistant maternel, il vous est possible d'avoir un espace professionnel vous permettant d'apparaître sur ce site et avec vos disponibilités. Vous trouverez sur ram45.fr le formulaire à envoyer à la CAF pour pouvoir apparaître sur le site de mon-enfant.fr.

Effectuer votre demande d'habilitation :

- > connectez-vous à www.mon-enfant.fr
- > cliquez sur la rubrique **Espace professionnel**
- > cliquez sur **demande d'habilitation**
- > suivez les instructions

Élaboré par les Relais Assistants Maternels d'Ingré, de La Chapelle St Mesmin, d'Ormes, Saran et Fleury les Aubrais.

Accédez à votre espace pour actualiser vos disponibilités :

Connectez-vous à votre espace professionnel à l'aide de votre adresse mail et de votre mot de passe. Vous accédez à un écran personnalisé et sélectionnez l'onglet « assistant maternel ».

Trois formes de publications vont vous être proposées :

- 1 : une forme globale avec seulement l'activation d'un pictogramme
- 2 : une forme avancée à l'aide d'un calendrier
- 3 : une forme détaillée à partir des calendriers hebdomadaires.

Pajemploi.urssaf.fr

L'ordonnance du 18 juin 2015 portant sur la simplification des déclarations sociales des employeurs prévoit la dématérialisation des documents (fait de remplacer les supports papier par des fichiers informatiques, soit « objectif zéro papier »). Il en va de même pour les bulletins de salaire de Pajemploi. Pour 2016, nous sommes dans une période de transition qui doit permettre une généralisation pour le 1^{er} janvier 2017.



Au mois d'avril 2016, vous avez dû choisir entre recevoir vos bulletins de salaires par voie postale (jusqu' au mois de janvier 2017) ou vous avez déjà recours à la dématérialisation. Il peut être intéressant de voir avec les parents s'ils peuvent vous les imprimer en leur qualité d'employeur.

Procédure d'inscription pour la dématérialisation :

Votre immatriculation au centre national Pajemploi est postérieure au 6 décembre 2012

Au mois d'avril 2016, un courrier vous a été envoyé avec un mot de passe et un identifiant de pré-inscription vous permettant d'accéder à votre espace personnel sur Pajemploi. Si vous l'avez perdu, contactez directement Pajemploi : **0 820 00 72 53**

Votre immatriculation au centre national Pajemploi est antérieure au 6 décembre 2012

Dans la rubrique « comment m'inscrire à Pajemploi » cliquez sur le lien : « salarié non inscrit sur internet ». A ce moment, renseignez votre numéro de salarié tel qu'il figure sur le bulletin de salaire : votre nom, votre numéro de sécurité sociale et votre adresse électronique. Choisissez alors un identifiant et un mot de passe.

Nous venons de vous proposer les 3 principaux outils numériques à votre disposition, cependant sachez qu'il existe d'autres sites pouvant vous être utiles tel que :

Pour la réglementation : <https://www.legifrance.gouv.fr/>

Pour une période avec une partie d'activité conséquente : <http://www.pole-emploi.fr/accueil/>

Élaboré par les Relais Assistants Maternels d'Ingré, de La Chapelle St Mesmin, d'Ormes, Saran et Fleury les Aubrais.



LA LANGUE DES SIGNES BÉBÉ

Pourquoi communiquer avec bébé ?

Pouvoir communiquer avec bébé avant même qu'il ne sache parler, le comprendre quand il exprime ses besoins, cela est possible grâce à la langue des signes pour bébés !

Il a été observé que cette méthode facilite grandement la communication du bébé avec un adulte. La compréhension et l'écoute sont facilitées grâce à ce processus. Le bébé saisit mieux le **signe** que les paroles. En joignant les gestes à la parole, l'adulte exprimera moins de mots et il interagira plus avec l'enfant.

A quel âge peut-on commencer à signer avec bébé ?

Comme avec les enfants de parents sourds, vous pouvez commencer à signer avec bébé dès sa naissance. Il va d'abord passer par un stade d'observation puis il reproduira les signes dès qu'il en aura la capacité. Cela vous laisse un peu de temps pour acquérir le réflexe de faire un geste en **même temps que vous prononcez un mot**.

Comme l'apprentissage du langage parlé, le tout-petit ne fera pas les signes parfaitement dès le début. Ce qui compte, c'est que vous le compreniez. Il se perfectionnera par la suite, si vous continuez, vous, à faire les signes correctement.



En règle générale, quand bébé commence à faire « au revoir » de la main, pointer son doigt vers un objet qui l'intéresse, tendre les bras pour qu'on le prenne, c'est qu'il est prêt à reproduire les signes que vous utilisez. La plupart y parviennent autour de **8-10 mois**, d'autres encore un peu plus tard.

Par quoi commencer ?

Il n'y a pas vraiment de méthode à suivre : il faut y prendre du plaisir et incorporer les signes à vos **gestes** de tous les jours. Les mots répétés, associés aux actions et aux signes vont permettre au bébé d'en découvrir la signification, de les assimiler, et de les reproduire par la suite.

En règle générale, on introduit les **4 signes de base** : *lait/téter, encore, dormir, manger*.

Élaboré par les Relais Assistants Maternels d'Ingré, de La Chapelle St Mesmin, d'Ormes, Saran et Fleury les Aubrais.

Quand le bébé commence à signer à son tour, c'est que ces signes sont bien intégrés. Vous pouvez alors en ajouter de nouveaux.

Soyez simplement à son écoute et introduisez les signes qui correspondent à ses besoins / intérêts du moment. Vous pouvez aussi apprendre tous les signes dès le début, pour que leur association à vos gestes devienne rapidement un réflexe. Le choix vous appartient !

Est-ce difficile ?

Non. Il n'est pas question d'assimiler toute la langue des signes, mais d'introduire petit à petit les signes qui correspondent aux besoins et intérêts de tous les jours: doudou, cuillère, jouet...

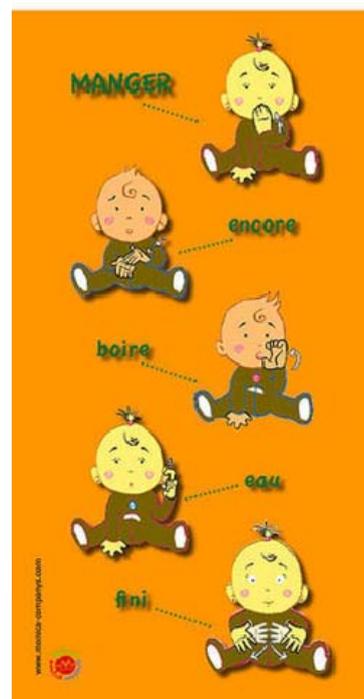
Comme vous signez et **parlez en même temps**, l'enfant intègre les deux modes de communication en simultané. Une fois la parole installée, il abandonnera de lui-même les signes. Pour apprendre la langue des signes, il faut la pratiquer.

Le partenariat : parents-professionnels

Pour avoir du sens et être vraiment efficace, l'utilisation de la langue des signes bébé se fait **en partenariat** entre les familles et les professionnels qui gravitent autour de bébé. Ainsi bébé qui commence à signer se fait aussi bien comprendre de ses parents que de la personne qui l'accueille en journée.

Comment apprendre ?

Il existe de nombreuses méthodes pour apprendre la langue des signes pour bébé : des livres, des formations, des sites internet.



VOUS ÊTES INTÉRESSÉ PAR CE MODE DE COMMUNICATION AVEC BÉBÉ ?

Pour vous donner une idée, vous êtes invités à une réunion d'information gratuite fin novembre. Sans engagement de votre part, Nathalie FRANCOIS de Frimouss'signes répondra à vos questions et vous apprendra quelques comptines signées. Cette réunion est ouverte à tous, professionnels, parents, tous les adultes gravitant autour d'un bébé ou tout simplement intéressés par cette langue.

Sources :

<http://www.frimoussignes.com>
<https://languedessignesbebe.com>

Élaboré par les Relais Assistants Maternels d'Ingré, de La Chapelle St Mesmin, d'Ormes, Saran et Fleury les Aubrais.



LA VIE DU RELAIS



Malgré un temps maussade et même pluvieux, la fête de la Petite Enfance de ce 20 juin a été une réussite grâce à la participation et la bonne humeur de chacun. Les parents des enfants fréquentant la halte-garderie et les assistants maternels, parfois accompagnés de leurs employeurs, ont clôturé ce temps convivial par un pique-nique partagé.



Comment aborder les **émotions** ressenties par l'enfant ? Pour essayer d'y répondre, une illustration pour commencer. Cela a été l'occasion pour quelques une de vos collègues de se mobiliser pendant une dizaine d'heures en soirée et sur leur temps personnel. En alliant leur sens du travail en équipe et leurs compétences artistiques : elles ont fabriqué quatre panneaux symbolisant chacun une émotion principale : joie, peur, tristesse et colère. Ces panneaux très expressifs constituent la décoration de la salle d'accueil du RAM. Vous pouvez les découvrir en venant sur les temps collectifs du mardi matin. Ce thème constituera le fil conducteur de l'année à venir.



Une réunion en soirée le 07 septembre a permis de positionner les missions de l'animatrice et de présenter la nouvelle organisation des temps collectifs, en journée et en soirée, ainsi que d'exposer le nouveau thème : l'expression des émotions et de visiter les salle de jeux du RAM.

Une nouvelle saison commence avec le **Jardin de l'Apacrète**. Après trois sorties menées avec l'animatrice, les assistants maternels peuvent se rendre avec les enfants accueillis au Jardin. Un coup de fil la veille à Marie-Claude Degriigny (02 38 43 07 37 répondeur permanent) pour la prévenir de votre arrivée suffit. Le 23 septembre : préparation des vendanges.





LA VIE DU RELAIS



La boîte à colères, ou comment canaliser les colères

Ayant eu en garde un enfant très colérique et après avoir essayé :

- . la douceur
- . l'explication
- . l'ignorance

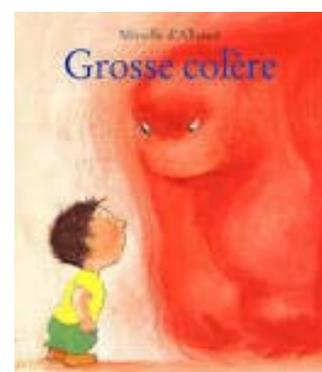
sans résultat et après avoir lu le livre "grosse colère" où Robert (l'acteur principal du livre) souffle pour évacuer sa colère, il m'est venu l'idée de fabriquer avec les enfants que j'accueillais une boîte à colères. Celle-ci se présente sous forme d'une petite boîte à chaussures.

Quand l'enfant commençait à se mettre en colère, en le prévenant, je sortais la fameuse boîte à colères que l'on avait fabriqué tous ensemble pour qu'il souffle dedans.

Cela a bien fonctionné. Dès que j'ouvrais la fameuse boîte il commençait à se calmer et soufflait dedans.

Cette boîte à colères reste dans la salle de jeux toujours à portée de main.

Valérie





PROJETS pour le semestre à venir

- Réunion de présentation de la langue des signes bébé par Frimouss'signes - fin novembre - salle Alfred Domagala - Carré de Bel air - Route d'Orléans. Ouverte à tous en fonction des places disponibles. Réservation obligatoire auprès de l'animatrice.
- Réunions en soirée pour échanger sur vos pratiques professionnelles. Dates en fonction de vos besoins et possibilités.
- Le spectacle de Noël aura lieu cette année un mercredi matin, le 14 décembre à la salle des fêtes. Deux représentations sur la matinée permettront de respecter au mieux le rythme des enfants accueillis.



Heures d'ouverture du Relais

Animations :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 11h selon planning.

Permanences :

Lundi de 13h30 à 17h avec possibilité de rendez-vous en soirée.

Mercredi de 9h à 12h et vendredi de 12h à 16h

Coordonnées : ram.les.lapinoux@ingre.fr / Tél. 02 38 22 38 89

Adresse : rue de l'école maternelle, les mardis

Adresse : rue du château d'eau - accès parking de la salle des fêtes, pour la musique, les permanences et les rendez-vous.